



Le 29 avril 2024

**Modalités de mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du mercredi 22 mai 2024**

Bolloré SE informe ses actionnaires que son Assemblée générale mixte se tiendra à la Tour Bolloré (31-32 quai de Dion Bouton, 92800 Puteaux) le mercredi 22 mai 2024 à 09h30.

L'avis de réunion a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) le 22 mars 2024. Il contient l'ordre du jour, le projet de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée. Cet avis de réunion ainsi que les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires ; ils sont consultables sur le site internet de la société à l'adresse [www.bollore.com](http://www.bollore.com) (Actionnaires/Information réglementée).